



Numéro Activité Formation
11 93 04818 93

Quota 47 élèves

Date de la rentrée administrative :
entre le 24 et 28 août 2020

Date de la rentrée :
1er septembre 2020

Lieu

Institut de formation
interhospitalier
Théodore Simon
19 avenue de Maison-
Blanche
93331 NEUILLY-SUR-
MARNE
www.ifits.fr

Contact

Secrétariat de la formation :
Tél. : 01 49 44 36 32
Fax : 01 49 44 36 01
r.guimese@ifits.fr

Références administratives

Certif info : 54913
RNCP : 4495
Formacode : 43436
Code Rome : J1501



Formation Aide-soignant

Conduisant au diplôme d'État d'Aide-soignant

CURSUS COMPLET

Contexte législatif et réglementaire

Formation règlementée par l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant

Compétences visées

L'aide-soignant(e) travaille en équipe sous la responsabilité d'un infirmier. Il/elle participe à la prise en charge de l'adulte bien portant, malade ou en situation de handicap dans différentes structures :

- assure des soins d'hygiène, d'alimentation, de confort et des activités d'animation,
- participe à la surveillance de l'état de santé des personnes et à la prévention des maladies et des accidents,
- assiste l'infirmier lors de la réalisation de soins infirmiers,
- privilégie l'aspect relationnel et éducatif de sa fonction auprès de l'adulte, de sa famille et/ou de son entourage.

L'aide-soignant(e) exerce sa profession en hôpital ou clinique, en maison de retraite, en service de soins à domicile, en établissement de soins spécialisés permettant la prise en charge d'adultes handicapés ou atteints de maladies chroniques au regard **des 8 compétences suivantes** :

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie,
- Apprécier l'état clinique d'une personne,
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne,
- Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes,
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage,
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle

Objectifs de la formation

- Former des professionnels compétents, responsables et autonomes
- Favoriser la professionnalisation par l'acquisition des compétences
- Construire son projet professionnel et contribuer aux évolutions du métier

Conditions d'accès à la formation

- ⇒ Être âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation
- ⇒ Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter au concours



<p>Programme et durée de la formation en 10 mois (1 435h)</p> <p>Ce programme sera modifié pour la rentrée de septembre 2020</p>	<p>- 8 modules de formation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne 2. L'état clinique d'une personne 3. Les soins 4. Ergonomie 5. Relation - communication 6. Hygiène des locaux hospitaliers 7. Transmission des informations 8. Organisation du travail <p>- 6 stages de 4 semaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services de court séjour : chirurgie et médecine, urgence, réanimation, soins intensifs, etc. • Service de moyen ou long séjour : personnes âgées ou handicapées, • Service de santé mentale ou service de psychiatrie • Secteur extrahospitalier : service de soins à domicile ou maison de retraite • Un stage optionnel effectué en fin de formation en fonction du projet professionnel et en accord avec l'équipe pédagogique
<p>Les modalités pédagogiques</p>	<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>- Classiques Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe</p> <p>- Innovantes Retour d'expérience de stage, situations simulées en interprofessionnalité</p> <p>- Un suivi pédagogique individualisé est assuré durant tout le cursus de formation permettant l'accompagnement pédagogique et le développement personnel de chaque élève</p>
<p>Les modalités d'évaluation</p>	<p>Les modalités d'évaluation comprennent des écrits, des oraux, des mises en situations professionnelles sur les lieux de stage ou à l'institut de formation. La validation d'un module se fait par l'obtention d'une note de 10/20. En stage, l'évaluation se fait selon une grille comprenant les 8 compétences.</p> <p>Cette formation conduit à l'obtention du Diplôme d'Etat Aide-Soignant</p>
<p>Modalités de sélection sur dossier</p>	<p style="text-align: center;">Au 24 février 2020</p> <p>En attente de l'arrêté précisant les nouvelles modalités de sélection Date de rentrée pédagogique : 31 août 2020</p>

Les tarifs de la formation et dossiers d'inscription sont disponibles sur le site : www.ifits.fr

